



# Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur Taxi Initiale

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds

Contact :

**SARL LUCAS**

Centre de Formation

43 rue Louis Pasteur-29390 SCAËR

02.98.57.64.40

[formation@sarllucas.fr](mailto:formation@sarllucas.fr)

## DUREE DE LA FORMATION

- De 168 H

## HORAIRES

- De 8h-12h / 13h-16h

## DATES

- A déterminer avec le centre

## LIEU DE LA FORMATION

- SCAËR

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'activité professionnelle de Conducteur Taxi
- Être capable de conduire en sécurité, d'accueillir et de renseigner un client

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### **PARTIE THÉORIQUE**

- ▶ Réglementation du transport public particulier de personnes
- ▶ La sécurité routière
- ▶ Gestion
- ▶ Français
- ▶ Anglais (ATTENTION, devenu une épreuve obligatoire)
- ▶ Connaissance du territoire et de la réglementation locale
- ▶ Orientation et tarification

### **PARTIE PRATIQUE**

#### CONDUITE EN SÉCURITÉ

- ▶ Conduite en sécurité et respect du code de la route
- ▶ Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers
- ▶ Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages
- ▶ Conduite économique et écologique

#### RELATION CLIENT

- ▶ Présentation générale et attitudes du candidat
- ▶ Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé
- ▶ Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation

#### CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE

- ▶ Élaboration et suivi du parcours
- ▶ Délivrance d'informations touristiques et pratiques

#### FACTURATION ET PAIEMENT

- ▶ Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement



# Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur Taxi Initiale

## PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Toute personne amenée à circuler, travailler, de façon permanente ou occasionnelle un véhicule de taxi
- Avoir + de 18 ans
- Être titulaire du permis de conduire catégorie B depuis + de 2ans
- Être titulaire du diplôme de secourisme (PSC1) de moins de 2 ans
- Un certificat médical de moins de 6 mois délivré par un médecin agréé en Préfecture

## RESULTATS ATTENDUS

- Admission aux tests théoriques et pratiques

## ENCADREMENT

- Enseignants titulaires des diplômes équivalent dans la catégorie qu'ils enseignent
- Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.

## MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- DVD projection,
- Cours expliqués,
- Tableaux, cartes, textes
- Voiture équipée de double commande, d'un taximètre, d'un GPS et d'un terminal de paiement.

## EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Feuille de présence
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud
- Conditions de réussite : validation des examens organisés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

## SANCTION DE LA FORMATION

Attestation individuelle de fin de formation.

